

COMMUNE DE GOULT

**COMPTE RENDU DE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 OCTOBRE 2014**

L'an deux mil quatorze et le six octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de Goult, régulièrement convoqué le vingt neuf septembre deux mil quatorze, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, en salle de Conseil de la mairie, sous la présidence de M. Didier PERELLO, maire.

Etaient présents : Didier PERELLO, Gérard CHABAUD, Pierrette DROUARD, Pierre FERRAZ, Hervé CHABOWSKI, Thierry MARTEL, Alain HECKMANN, Françoise PASCAL, Véronique MILLE, Alice PHILIPPE, Michèle MICHEL, Nicolas CARRARA.

Etaient absents : Aimé GIRARD (pouvoir à M. Perello), Natacha CLOCHARD (pouvoir à M. Chabowski).

Secrétaire de séance : Michèle MICHEL.

1/ Approbation du procès-verbal de réunion du 20 août 2014.

Le procès-verbal est approuvé par 12 voix pour et 3 contre (M. Martel, Mme Mille, M. Heckmann).

2/ Règlement intérieur du Conseil Municipal.

Approuvé par 12 voix pour, 1 contre (M. Martel) et 2 abstentions (Mme Mille, M. Heckmann).

3/ Subvention à l'Amicale du Personnel Communal.

Approuvé à l'unanimité.

4/ Indemnité de conseil au comptable du Trésor.

Approuvé à l'unanimité.

5/ Participation aux frais de fonctionnement des psychologues scolaires.

Montant de la participation : 1 € par an par enfant inscrit à l'école.

Approuvé à l'unanimité.

6/ Contractualisation 2015.

La contractualisation est sollicitée pour la rénovation et l'agrandissement de la salle des fêtes.

Approuvé à l'unanimité.

7/ Transfert des résultats 2013 du budget annexe d'assainissement à la CCPAL.

Approuvé à l'unanimité.

8/ Mise à disposition des ouvrages d'assainissement collectif à la CCPAL.

Approuvé à l'unanimité.

9/ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Approuvé à l'unanimité.

10/ Motion contre le projet de permis exclusif de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux.

Approuvé à l'unanimité.